



PREFET DE L'ALLIER

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Numéro spécial

Du 12 février 2016

Edité le 12 février 2016

2, rue Michel de l'Hospital – BP 1649 – 03016 MOULINS Cedex
Téléphone : 04.70.48.30.00 – Télécopie : 04.70.20.57.72
Courriel : prefecture@allier.gouv.fr

SOMMAIRE

PRÉFECTURE

DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

Bureau des ressources humaines et de l'action sociale

– Extrait de l'arrêté n° 410-2016 du 12 février 2016 désignant M. Eddie BOUTTERA, sous-préfet de Montluçon, pour assurer la suppléance de M. David-Anthony DELAVOËT, secrétaire général, pendant son absence, du dimanche 14 février 2016 à compter de 18 H jusqu'au lundi 15 février 2016 à 21 H.....3

MISSION INTERMINISTÉRIELLE DE COORDINATION

Questions économiques et appui aux entreprises

– Commission Départementale d'Aménagement Commercial de l'Allier : Réunion du jeudi 3 mars 2016 à 14h30 – Salle Rambuteau à la Préfecture de l'Allier.....4

PRÉFECTURE

DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

– Extrait de l'arrêté n° 410-2016 du 12 février 2016 désignant M. Eddie BOUTTERA, sous-préfet de Montluçon, pour assurer la suppléance de M. David-Anthony DELAVOËT, secrétaire général, pendant son absence, du dimanche 14 février 2016 à compter de 18 H jusqu'au lundi 15 février 2016 à 21 H

Article 1^{er} – En l'absence de M. David-Anthony DELAVOËT, secrétaire général, M. Eddie BOUTTERA, sous-préfet de Montluçon est désigné pour assurer ma suppléance pendant mon absence, du dimanche 14 février 2016 à compter de 18H00 jusqu'au lundi 15 février 2016 à 21H00.

Article 2– Le sous-préfet de Montluçon est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Moulins, le 12 février 2016

Le Préfet,

Signé

Arnaud COCHET

MISSION INTERMINISTÉRIELLE DE COORDINATION
Questions économiques et appui aux entreprises

– Commission Départementale d'Aménagement Commercial de l'Allier : Réunion du jeudi 3 mars 2016 à 14h30 – Salle Rambuteau à la Préfecture de l'Allier

*** ORDRE DU JOUR ***

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de l'Allier se réunira le 3 mars 2016 à 14h30 afin d'examiner la demande d'autorisation présentée par la SA L'Immobilière Leroy-Merlin France (Direction du développement - Région Rhône Alpes -Auvergne - ZAC Europarc du Chêne - 11 rue Pascal - 69500 BRON), en vue de créer, un magasin de bricolage et d'aménagement à l'enseigne «Leroy-Merlin », d'une surface totale de vente de 9 747 m², (incluant un « Point de retrait des commandes télématiques »), rue du Docteur Chalais, zone commerciale Terre Neuve à Domérat. (Projet n° 2/2016)